Chaque fois que je suis reçu par mon proviseur, celui-ci fume un cigare

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 6 décembre 2008

Bonjour je suis enseignant

A chaque fois que je suis reçu par mon proviseur celui-ci fume un cigare

que peut-on faire pour l'empêcher de fumer dans son bureau ?

Merci

Réponse :

Vous devez faire part de cette infraction au recteur d'académie, de préférence par courrier recommandé.

Si cette démarche vous parait dangereuse pour la suite de votre carrière, déposez une plainte auprès du procureur de la République. Vous y préciserez vos craintes pour votre carrière de voir votre identité dévoilée.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac